

## COMPTE RENDU ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU mardi 23 février 2016

L'an deux mille seize et le vingt trois février à 20 heures 45 le Conseil Municipal de Saint-Pons de Thomières, légalement convoqué en séance publique s'est réuni sous la présidence de Monsieur **Georges CÈBE**, Maire.

### ETAIENT PRESENTS :

Monsieur CÈBE Georges, Madame VALETTE Florence, Madame VIVANCOS Catherine, Monsieur BOYÉ Richard, Monsieur ANDERS Michael, Madame WACHTER Christiane, Monsieur VIVANCOS Claude, Madame THIBAUT Françoise, Monsieur GOOVAERTS Koen, Madame VIVANCOS Chantal, Monsieur COINTRE Marc, Monsieur CABROL Josian, Monsieur SOULIGNAC Jacques, Madame CABROL Ghislaine, Madame MARECHAL Karine

### Absents excusés :

Monsieur HOAREAU Alain, Madame CÈBE Elodie, Monsieur PELLISSIER Laurent

### Représentés :

Madame Laura DUBOIS par Monsieur Georges CÈBE

0-0-0-0-0-0-0-0-0

Madame Karine MARECHAL est élue secrétaire de séance :

VOTE : UNANIMITE

Compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal en date du 15 Décembre 2015 :

Adopté à l'UNANIMITE

.../...

## Monsieur CÈBE aborde l'examen de l'ordre du jour

### 1°) COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

Monsieur le maire présente les différents Comptes Administratifs qui s'établissent comme suit :

#### A/ BUDGET PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dép ou Def.	Rec ou Exc	Dép ou Def.	Rec ou Exc	Dép ou Def.	Rec ou Exc
<b>Compte Administratif Principal</b>						
Résultats reportés	0,00	574 379,00	143 837,22	-	143 837,22	574 379,00
Opérations de l'exercice	1 908 343,18	2 264 775,66	555 212,52	646 839,86	2 463 555,70	2 911 615,52
<b>TOTAUX</b>	<b>1 908 343,18</b>	<b>2 839 154,66</b>	<b>699 049,74</b>	<b>646 839,86</b>	<b>2 607 392,92</b>	<b>3 485 994,52</b>
Résultats de clôture	0,00	930 811,48	- 52 209,88	0,00	-52209,88	930 811,48
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>0,00</b>	<b>930 811,48</b>	<b>- 52 209,88</b>	<b>0,00</b>	<b>-52209,88</b>	<b>930 811,48</b>
<b>TOTAUX DEFINITIFS</b>	<b>0,00</b>	<b>930 811,48</b>	<b>- 52 209,88</b>		<b>0,00</b>	<b>878 601,60</b>

#### B/ SERVICE DE L'EAU ET DE L' ASSAINISSEMENT

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dép ou Def.	Rec ou Exc	Dép ou Def.	Rec ou Exc	Dép ou Def.	Rec ou Exc
<b>Compte Annexe pour eau - assainissement</b>						
Résultats reportés	0,00		94 549,15		94 549,15	0,00
Opérations de l'exercice	415 006,42	506 128,59	478 546,28	573 891,06	893 552,70	1 080 019,65
<b>TOTAUX</b>	<b>415 006,42</b>	<b>506 128,59</b>	<b>573 095,43</b>	<b>573 891,06</b>	<b>988 101,85</b>	<b>1 080 019,65</b>
Résultats de clôture	0,00	91 122,17	0,00	795,63	0,00	91 917,80
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>0,00</b>	<b>91 122,17</b>	<b>0,00</b>	<b>795,63</b>	<b>0,00</b>	<b>91 917,80</b>
<b>TOTAUX DEFINITIFS</b>	<b>0,00</b>	<b>91 122,17</b>	<b>0,00</b>	<b>795,63</b>	<b>0,00</b>	<b>91 917,80</b>

Monsieur le Maire s'étant retiré de la salle, Madame Florence VALETTE fait procéder successivement au vote des différents Comptes Administratifs .

Après débat, Adoptés à l'UNANIMITE

### 2°) COMPTES DE GESTION :

Monsieur le Maire propose le vote des différents Comptes de Gestion, dont les résultats sont identiques à ceux des Comptes Administratifs :

Après débat, propositions adoptées à l'Unanimité.

### 3°) **AFFECTATION DES RESULTATS:**

Monsieur le Maire propose l'affectation des résultats :

#### A/ BUDGET PRINCIPAL

<b>AFFECTATION DES RESULTATS 2015</b>		
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>		
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>REALISEES</b>
		<b>(en euros)</b>
	<b>DEPENSES</b>	<b>1 908 343,18</b>
	<b>RECETTES</b>	<b>2 839 154,66</b>
	<b>EXCEDENT</b>	<b>930 811,48</b>
	<b>DEFICIT</b>	
	<b>RESULTAT NET</b>	<b>930 811,48</b>
<b>OO1</b>	<b>BESOIN DE FINANCEMENT INVEST(def).</b>	<b>52 209,88</b>
	<b>RESTES A REALISER DEPENSES( invest)</b>	<b>221 929,00</b>
	<b>RESTES A REALISER RECETTES (invest)</b>	<b>85 332,00</b>
	<b>BESOIN NET section INVESTISSEMENT</b>	<b>188 806,88</b>
<b>OO2</b>	<b>RESULTAT NET GLOBAL</b>	<b>742 004,60</b>

Après débat, adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés (1 abstention)

#### B/ SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

<b>AFFECTATION DES RESULTATS 2015</b>		
<b>SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT</b>		
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>REALISEES</b>
		<b>(en euros)</b>
	<b>DEPENSES</b>	<b>415 006,42</b>
	<b>RECETTES</b>	<b>506 128,59</b>
	<b>EXCEDENT</b>	<b>91 122,17</b>
	<b>DEFICIT</b>	
	<b>RESULTAT NET</b>	<b>91 122,17</b>
<b>OO1</b>	<b>BESOIN DE FINANCEMENT INVEST(def).</b>	<b>0,00</b>
	<b>RESTES A REALISER DEPENSES( invest)</b>	<b>251595,00</b>
	<b>RESTES A REALISER RECETTES (invest)</b>	<b>266782,00</b>
	<b>BESOIN NET section INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00</b>
<b>OO2</b>	<b>RESULTAT NET GLOBAL</b>	<b>91 122,17</b>

Après débat, adoptée à l'Unanimité

#### **4°) TRANSACTIONS IMMOBILIERES :**

- Echange de terrain :

Monsieur le Maire rappelle la décision du conseil municipal en date du 05 Avril 2013 qui acceptait le principe d'un échange de parcelles entre la Commune et l'Entreprise RESTOUBLE voyages.

Il propose au conseil municipal de se déterminer sur la suite à donner.

Après débat, à l'Unanimité, la décision du 05 Avril 2013 est confirmée.

Monsieur Richard BOYÉ est désigné comme référent pour suivre la mise en oeuvre de cette décision.

- Atelier municipal de la rue Vialbrune

Pour information, monsieur le Maire fait état d'une proposition d'achat qui a été formulée pour les ateliers municipaux situés au bas de la rue Vialbrune.

En fonction de l'estimation donnée par les services des Domaines, et les discussions à venir, la question d'une vente pourra être abordée lors d'une prochaine réunion.

#### **5°) MARCHÉS DE TRAVAUX:**

- Travaux d'éclairage public

Monsieur le Maire présente les conclusions de la consultation d'entreprises faite pour l'attribution du marché de travaux d'éclairage public pour le remplacement de luminaires obsolètes.

La meilleure offre est celle de l'entreprise BOUYGUES ENERGIES et SERVICES pour un montant de 24 406,00 € H T.

Après débat Monsieur le Maire est autorisé à l'Unanimité à signer le marché de travaux

- Travaux préalables au diagnostic du système AEP

Monsieur le Maire rappelle les prévisions budgétaires qui avaient été inscrites en 2015 et rend compte de la consultation d'entreprises engagée sous la forme d'une procédure adaptée en vue d'attribuer le marché des travaux préalables à l'établissement du diagnostic du système d'alimentation en eau potable de la commune.

La meilleure offre est celle de l'entreprise BOUYGUES ENERGIES et SERVICES pour un montant de de 119 151,40 € HT.

Après débat Monsieur le Maire est autorisé à l'Unanimité à signer le marché de travaux

- Rénovation d'une maison d'habitation à Ponderach

Monsieur le Maire rappelle qu'un marché de travaux a été conclu pour la rénovation d'une maison d'habitation à Ponderach.

En cours de chantier, il s'est avéré nécessaire de faire des travaux complémentaires.

Monsieur le Maire propose d'établir des avenants au marché de travaux initial comme suit pour les lots suivants :

- |                                                              |               |
|--------------------------------------------------------------|---------------|
| - N°1 avec l'entreprise AMOUROUX et FILS pour un montant de  | 432,50 € HT   |
| - N°2 avec l'entreprise HENRY Matthieu pour un montant de    | 865,31 € HT   |
| - N°4 avec l'entreprise Luc PELLEGRINELLI pour un montant de | 380,00 € HT   |
| - N°6 avec l'entreprise ROUCHI Peinture pour un montant de   | 9 445,13 € HT |

Adopté à l'Unanimité des suffrages exprimés, 2 abstentions

## **6°) DEMANDES DE SUBVENTIONS :**

### - Eclairage public

Monsieur le Maire présente un projet de travaux d'éclairage public pour le remplacement des luminaires obsolètes du lotissement Marcouyrine d'un montant prévisionnel fixé à 20 756,00 € HT.

Il propose de formuler une demande de subvention auprès d'Hérault Energies.

Proposition adoptée à l'Unanimité

## **7°) PROJET "IRVE" AVEC HERAULT ENERGIES :**

Monsieur le Maire rend compte des réunions de travail qui se sont tenues avec les responsables d'Hérault Energies pour la création de bornes de recharge de véhicules électriques à St Pons de Thomières.

Il propose au conseil municipal de se déterminer sur ce projet dont la maîtrise d'ouvrage et la maintenance peuvent être transférées à Hérault Energies.

Après débat, à la Majorité, 2 abstentions, le conseil municipal approuve le transfert de compétence, adopte les conditions fixées par Hérault Energies et autorise Monsieur le Maire à signer la convention définissant les modalités d'intervention.

## **8°) ACTIONS SOCIALES ET DONNS :**

### - Participation de l'employeur aux risques santé et prévoyance des agents

Monsieur le Maire rappelle les décisions du conseil municipal du 31 Octobre 2012 qui accordaient aux agents communaux au titre de la participation employeur, pour la santé et la prévoyance un montant de 20,00 € par agent, majorés de 10,00 € pour le conjoint et 10,00 € pour chaque enfant à charge en matière de santé, et de 10,00 € par agent pour la prévoyance.

Monsieur le Maire propose compte tenu des contraintes pesant sur les rémunérations des fonctionnaires de majorer cette participation mensuelle de 5,00 €.

Après débat, proposition adoptée à l'Unanimité.

### - Dons au personnel et aux élus

Monsieur le Maire propose de fixer le montant maximum des dons que peut effectuer la commune lors d'un événement concernant les agents et les élus.

Après débat, à l'Unanimité une liste d'événements et de montants financiers correspondants est arrêtée comme suit :

Dons aux membres du personnel et aux élus membres du conseil municipal		
Evènements	Montant maximum du don	
	Fleurs	Cadeau
Mariage d'un agent, d'un élu	100,00	
Naissance de l'enfant d'un agent, d'un élu		50,00
Décès de l'agent, de l'élu	100,00	
Décès d'un conjoint d'un agent, d'un élu	80,00	
Décès d'un ascendant direct d'un agent, d'un élu	80,00	
Décès d'un descendant direct d'un agent, d'un élu	80,00	
Départ en retraite d'un agent	50,00	100,00
Noël des enfants des agents (par enfant de moins de 12 ans)		50,00
Vœux de nouvel an aux agents et aux élus		50,00

### **9°) RENOUVELLEMENT ADHESION PEFC:**

Monsieur le Maire rappelle que la commune est adhérente à la certification forestière et que notre adhésion expire le 04 juillet 2016.

Cette certification concerne la forêt communale soumise. Elle permet d'améliorer la gestion de nos forêts et de répondre à la demande du public et du marché.

Après débat et à l'Unanimité le conseil municipal décide de renouveler notre adhésion.

### **10°) CONVENTION CRCA :**

Monsieur le Maire rend compte de la démarche de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel du Languedoc Roussillon qui propose à la commune d'établir une convention de partenariat ayant pour but de favoriser l'épargne pour tous.

Une aide communale pourrait être attribuée à l'ensemble des nouveaux nés dont les parents vivent sur la commune, et être majorée à hauteur de 15,00 € par le CRCA, conformément à sa politique commerciale pour l'ouverture d'un livret A.

Après débat, à l'Unanimité des suffrages exprimé, 4 abstentions, le conseil municipal se déclare opposé à la signature de cette convention.

### **11°) QUESTIONS DIVERSES :**

- Dénomination des rues du hameau de Brassac :

Monsieur le Maire rend compte de la concertation de la municipalité avec les habitants du hameau de Brassac pour la dénomination des rues et espaces publics.

Monsieur le Maire précise qu'elles seront portées au tableau de classement de la voirie.

- Course de solidarité pour Gautier :

Monsieur Josian CABROL informe qu'une course sera organisée le 09 avril prochain par les pompiers, entre La Salvetat et Cazouls.

Il propose à la commune d'être partenaire de cette opération et recueille un avis favorable.

- Moyens d'alerte du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Monsieur Josian CABROL rappelle que le PCS prévoyait la mise en place de moyens d'alerte à la population, et demande à Monsieur le Maire ce qui a été prévu à cet effet.

Monsieur le Maire précise qu'il conviendra d'examiner la question dans le cadre de la préparation budgétaire.

**La séance est levée à 22 heures 35.**

